



« Le temps d'une histoire, adoptons la paix-attitude »

Règlement du concours *d'Histoire-images* organisé par
L'association Initiatives et Changement
agrée Jeunesse Education Populaire
par le **Ministère de la Jeunesse et des sports**

Article 1 : Organisateur du jeu concours : l'association Initiatives et Changement dans le cadre du programme Education à la paix.

a- Objectifs d'Initiatives et Changement

Initiatives et Changement est un mouvement international regroupant des hommes et des femmes de toutes origines et de toutes familles de pensée qui œuvrent en faveur de la résolution des conflits, dans une perspective éthique.

L'action d'Initiatives et Changement repose sur l'idée que le changement des motivations, des attitudes et des comportements est non seulement possible, mais constitue le seul fondement solide d'un changement plus vaste et plus durable de la société. La force de sa démarche est de s'appuyer sur les expériences vécues par chacun, l'initiative individuelle et la responsabilisation qui se résume par cette devise : « Changer soi-même pour que le monde change ».

b- Objectifs d'Education à la Paix

Le projet Education à la paix, de l'association Initiatives et Changement, vise à sensibiliser le public scolaire à l'importance de la responsabilité individuelle et du changement de comportement dans la résolution des conflits et la réduction de la violence. Lancé en septembre 2004, ce programme touche aujourd'hui plus de 3000 jeunes de Paris et la région parisienne.

A travers un cycle évolutif de 5 animations, Education à la Paix propose aux jeunes du primaire, du collège et du lycée de vivre l'expérience de la résolution de conflits en amenant chacun à se sentir responsable de ses actes. A travers des mises en situation, des débats, des exercices de coopération, ces animations font prendre conscience aux jeunes qu'il n'y aura pas de paix dans le monde si chacun de nous ne prend pas soin de la cultiver à titre personnel.

c- Partenaires de l'association Initiatives et Changement

En France :

Initiatives et Changement France est membre de la Coordination française pour la Décennie Internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. (Votée par l'assemblée générale de l'ONU le 19 novembre 1998 suite à l'appel des prix Nobel de la paix).

Initiatives et Changement France est également une association reconnue d'Utilité publique depuis 1968.

A l'international :

Initiatives et Changement International fédère les associations nationales d'Initiatives et Changement et vise à mettre ces expériences et ces compétences à la disposition des Nations Unies et des autres organisations internationales.

Initiatives et Changement International dispose d'un statut participatif au Conseil de l'Europe et d'un statut consultatif à l'ONU.

Coordonnées

Adresse : Initiatives et Changement - 7 bis rue des Acacias – 92130 Issy-les-Moulineaux,
tél : 01-41-46-03-60 - Courriel : info@ic-fr.org ; web : www.ic-fr.org

Article 2 : Objectifs du concours

a- Promouvoir une culture d'éducation à la paix chez les jeunes

Ce concours s'inscrit dans le cadre de la promotion de la Décennie 2001-2010 déclarée par l'ONU « Décennie Internationale de promotion d'une culture de non-violence et de paix ».

A travers cette opération, Education à la Paix souhaite faire découvrir son programme aux professionnels de l'enfance en demande d'outils pour promouvoir une culture de paix chez les jeunes.

b- Sensibiliser les jeunes à se sentir acteur dans la résolution des conflits.

La réalisation d'un projet commun va donner aux jeunes l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'un groupe et la difficulté de gérer les points de vue de chacun sans réagir de manière violente.

Les jeunes devront constituer des groupes de +/- 4 (avec des élèves de leur classe), pour réaliser une « histoire en images », en découpant, en collant, en dessinant...un conflit avec une issue positive.

Par ce concours ils vont être amenés à construire un projet en groupe, c'est à dire avec un ensemble d'individus ayant des conceptions différentes les uns des autres. Comme dans toute dynamique de groupe, les conflits seront présents et le jeune sera amené, de manière consciente ou inconsciente, à découvrir l'importance de l'écoute et du respect de l'autre pour créer un projet commun. Education à la Paix souhaite également leur montrer que chacun d'entre nous est responsable, par le regard qu'il porte sur l'autre, de la paix ou de la violence qui l'entoure.

c- Réaliser que gérer un conflit positivement est possible

Les histoires de conflit qui se terminent bien sont rares. A travers la réalisation d'une « **Histoire en images** », nous offrons aux jeunes la possibilité de réfléchir à des issues positives à un conflit. Nous leur donnons également une occasion de se sentir acteurs de changement grâce à un outil créatif.

Article 3 : Présentation générale du concours

a- Agenda

- **21 septembre 2009** : lancement de la quatrième édition du concours
- **13 mars 2010** : réception des « **Histoire en images** » par Initiatives et Changement (date limite pour les envoyer : **13 mars 2010** , cachet de la Poste faisant foi)

Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite
7 bis rue des Acacias– 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

- **26 mars 2010** : annonce officielle des « **histoires en images** » sélectionnées
- **Juin 2010** : Remise des prix

b- Lots

1- Nombre de lots : 35 lots sont mis en jeu. Toutefois, l'association se réserve la possibilité de modifier le nombre de lots, en plus ou en moins selon la qualité des « *histoires-images* » réceptionnées.

2- Descriptif des lots :

- **La réalisation d'un film d'animation** pour les premiers prix collège et primaire est à l'étude, en fonction des possibilités budgétaires du programme Education à la paix pour ce concours.
- **Des CD, DVD et BD** sur le thème de la paix (Bandes dessinées sur Gandhi, Martin Luther King, Max et Lili, goûters philo...) et des produits d'économie solidaire récompenseront les meilleurs documents.
- Un lot pour les premiers, deuxième et troisième prix sera également donné pour les centres aérés.
- L'organisateur se réserve le droit de remplacer ces lots par des lots d'une valeur équivalente sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

c- Modalités

Pour participer à ce concours, les jeunes devront créer, sur une feuille A3, une « histoire en images ». En découpant, en collant, en dessinant **les jeunes raconteront un conflit (une dispute) qu'ils ont vécu en tant que jeune, et trouveront une issue positive à ce conflit.**

1 -Composition :

- Les « **Histoires en images** » devront être réalisées par des groupes de +/- 4 élèves d'une même classe ou, si le concours se fait dans le cadre du centre aéré, par des élèves du même âge. Cette réalisation peut se faire avec tout ou une partie de la classe, pendant ou hors du temps scolaire.
- Une seule « **histoire en images** » par groupe sera acceptée.
- Ce concours est également ouvert aux centres aérés. La remise des prix et les lots seront cependant différents de ceux donnés aux écoles.

2 - Format de la planche

- Chaque « **histoire en images** » devra être présentée sur une feuille A3.
- Les participants sont libres de choisir une création en couleur ou en noir et blanc, d'utiliser des pinceaux, des images découpées et collées, des crayons ou de faire une création informatique sur un format A3....

3- Critères

Le jury s'attachera à la force et à la pertinence du message, ainsi qu'aux qualités esthétiques des dessins et à l'influence de la résolution trouvée sur le public extérieur.

4- Envoi

Les participants peuvent envoyer leur réalisation jusqu'au 13 mars 2010 inclus (Cachet de la Poste faisant foi) en spécifiant leurs coordonnées complètes à l'adresse suivante :

Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias– 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

Initiatives et Changement, Jeu concours, 7 bis rue des Acacias, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Ou en pièce jointe à segolene.lefort@ic-fr.org

d- Contenu

- Chaque « **Histoire en images** » doit comporter une ou plusieurs vignettes (dessinées ou découpées) racontant un conflit avec une issue positive.
- Les participants doivent obligatoirement faire parler leur(s) personnage(s).

e- Une histoire pour dire quoi ?

- Les jeunes doivent raconter avec humour, colère, angoisse...l'émergence **d'un conflit vécu**, son apogée, et lui trouver une issue positive. Ils peuvent évoquer tous types de conflit (Conflit à l'école, en famille, entre frères et sœurs, entre amis...).
- L'étape de la résolution positive doit obligatoirement impliquer un engagement de tous les personnages de l'histoire afin que chacun ressorte satisfait. **Les histoires se terminant par une fin violente venant de l'un ou l'autre des personnages ne seront pas prises en compte.**

Article 4 : Principes et fonctionnement

a- Participation au concours :

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les élèves dont l'établissement scolaire est situé sur le territoire national (métropole). Il est également ouvert aux centres aérés avec un prix spécifique pour les centres aérés.

Peuvent participer aux concours :

- 1- Pour le concours primaire et collège, tous les élèves du CE2 à la 4^{ème} incluse qui souhaitent devenir des acteurs de paix dans leur établissement scolaire mais également dans leur vie de tous les jours.
- 2- Pour le concours du centre aéré, tous les jeunes de 8 à 13 ans inscrits dans un centre aéré

b- Droits d'auteur

En répondant à ce concours, les participants acceptent que les "Organisateurs" utilisent leur nom, leur photo, ou leur image à des fins de communication ainsi que les déclarations faites par les gagnants et accordent aux "Organisateurs" tous les droits concernant cette utilisation, sans rémunération ni notification, sauf si la loi l'interdit.

c- Citation de l'auteur

- 1- **Chaque participant doit signer son œuvre et préciser**, sur une feuille séparée, ses coordonnées (nom, prénom, nom du collège, classe, adresse du collège) avec la mention suivante : « J'autorise (ou je n'autorise pas) Initiatives et changement à citer mes noms et prénoms lors de l'utilisation de mon dessin ». En l'absence de cette mention, Initiatives et Changement s'autorise à publier votre dessin dans le cadre du programme Education à la paix.

*Membre de l'Association Internationale Initiatives et Changement, Caux
ONG dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies
et du Statut Participatif auprès du Conseil de l'Europe*

Propriété d'Initiatives et Changement – Education à la Paix- reproduction Interdite

7 bis rue des Acacias– 92130 Issy Les Moulineaux – France
tél.: + 33 (0)1 41 46 03 60 – fax : +33 (1) 46 44 19 08 – info@ic-fr.org

- 2- **Pour que votre « histoire-images » puisse être présentée au concours**, chaque groupe doit nous envoyer **Impérativement** : une « histoire-images » pour le groupe et autant de bulletin d'inscription qu'il y a d'individus dans le groupe.
- 3- Les **Histoires-images** qui ne seront pas sélectionnées pourront être renvoyées à leur auteur s'ils en font la demande au moment de l'envoi du dessin en notifiant par écrit « Je souhaite récupérer mon *Histoire-images* si elle n'est pas sélectionnée ». Pour se faire, ils devront transmettre une enveloppe A3 affranchie au coût de l'envoi.
- 4- Si la mention n'est pas inscrite, Initiatives et Changement se réserve le droit de garder les *Histoires-images*.

d- Sélection des « histoires-images »

1. Lors de la sélection, seront pris en compte : l'esthétique du projet, la créativité de l'équipe, l'imagination des jeunes pour résoudre ce conflit et le fait que chaque acteur du conflit soit satisfait de la manière dont il a été résolu. Le jury sera particulièrement attentif à la faisabilité de la résolution du conflit. **Sous entendu, chaque élève devra se demander si la résolution de conflit proposée correspond à une solution qu'il serait à même de mettre en pratique.** Nous n'admettons en aucun cas que le conflit se termine par un acte de violence pour l'un ou l'autre des acteurs. Les histoires devront concerner des situations vécues par les jeunes et entre jeunes.
2. Tous les lauréats seront personnellement avertis de la sélection de leur dessin et invités à une remise des prix qui aura lieu courant Juin 2010. (Le transport reste à la charge des lauréats).
3. Trois catégories seront faites pour sélectionner les dessins. L'une des catégories se compose des *Histoires-images* réalisées par les groupes d'élèves des Collèges. L'autre catégorie se compose des *Histoires-images* réalisées par des élèves des écoles primaires. Enfin, la dernière catégorie concerne les dessins des centres aérés.
4. Les lauréats seront sélectionnés dans chacune de ces catégories.
5. Les gagnants seront prévenus courant mars 2010.

e- Organisation du jury

Le jury est composé de professionnels de l'enfance mais également de personnalités oeuvrant pour une résolution non-violente des conflits. Le jury se réunit afin de sélectionner les lauréats du concours, parmi la liste des *Histoires-images* reçues au plus tard le 27 mars 2010.

f- Annulation du jeu-concours

L'association Initiatives et Changement se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne serait en aucun cas être engagée.

g- Dépôt du règlement

"Le présent règlement est déposé chez Maître [Florence Huguet Joannou](#), Huissier de Justice, 18, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE, et peut être consulté sur le site Internet de l'Etude à l'adresse <http://www.scp-nrj.com>."

.....

ATTENTION : 1 BULLETIN PAR PARTICIPANT

Je souhaite participer au concours « Adoptons la paix-attitude » (2010) organisé par l'association Initiatives et Changement pour le projet Education à la Paix

J'approuve le règlement de ce concours

Dans le cas où mon « Histoire-Images » serait sélectionnée :

J'autorise Initiatives et Changement à la reproduire comme spécifié dans le règlement du concours.

J'accepte que mon nom soit cité lorsque mon « Histoire-Images » sera utilisée par Initiatives et Changement.

Nom de l'établissement :

Niveau scolaire de l'élève :

Nom de l'enseignant responsable :

Mail de l'enseignant :

Ton nom et ton prénom :

Nom et prénom de chaque élève de ton groupe :

.....

.....

.....

Adresse de ton établissement :

Code postal :

Ville :

Date et signature :

Bulletin à faire compléter par chaque personne du groupe et à retourner avec « l'histoire-images » du groupe à l'adresse suivante :

Initiatives et Changement – Jeu concours – 7 bis rue des acacias – 92130 Issy-les-Moulineaux